

CERGA - Responsable technique



Formation continue

Que vous soyez professionnel en activité, curieux ou passionné par un domaine, formez-vous avec notre Formation Continue tout au long de votre vie !



Introduction générale sur le gaz naturel, les propriétés et la composition de celui-ci.

Vous apprendrez tout sur les tuyauteries intérieures pour basse pression, sur les différentes sortes d'appareils consommateurs et à quoi vous devez faire attention lors de l'installation de chaque type.

PROGRAMME :

Gaz naturel - généralités
Les tuyauteries intérieures pour basse pression
Appareils consommateurs de gaz ménagers:
Classification des appareils consommateurs
Protection pour les appareils à gaz ouverts
Appareils à gaz ouverts
Appareils à gaz fermés

L'évaluation en fin de session comporte le calcul d'une installation et d'un questionnaire à choix multiple de 34 questions. L'évaluation se fait à "livre fermé avec vadémécum".

Pour pouvoir présenter l'examen, la présence aux cours est obligatoire.

objectif

Obtention du label de qualité CERGA pour les installateurs gaz naturel.

Détails sur la formation:

Public cible

Chauffagistes installateurs sanitaires, zingueurs qui effectuent les tâches suivantes :

- Placement ou remplacement de conduites de gaz;
- Placement ou remplacement d'appareils gaz (y compris raccordement de l'arrivée de gaz et raccordement de l'évacuation des fumées);
- Exécution du test d'étanchéité;

- Conception d'installations gaz naturel (p.ex. dimensionnement de conduites, détermination de l'emplacement du débouché des fumées, choix du matériel des conduites,...)
- Suivi de chantiers;
- Personne de référence pour le monteur gaz dans le cadre de la bonne exécution de ses tâches.

PRÉREQUIS :

Être chauffagiste, installateur sanitaire ou zingueur.

DETAILS SUR LA FORMATION

Certificat "Responsable Technique" Cerga.

Prix: 820 €

Durée: 52h00

Dates:

Dates :

Intéressé ?

Inscrivez vous sur liste d'attente et soyez averti en priorité !

fc@efp.be

Horaire : de 8h00 à 16h30 et examen de 8h00 à 12h00(*)

Places: Min. 9 - Max. 15

CONDITIONS D'ADMISSION

Le coût de la formation est à payer au comptant, à l'inscription.

Le prix de la formation étant fixé par le Cerga, il n'y a pas de réduction possible pour ce module de cours.